

Objectif 1 Préserver ou restaurer le bon fonctionnement des écosystèmes

Objectif 1 Préserver ou restaurer le bon fonctionnement des écosystèmes

Le fonctionnement des écosystèmes repose sur les liens complexes établis entre la faune, la flore et leurs habitats et assure le maintien et le développement des communautés biologiques. Ces interactions permettent l'évolution harmonieuse des écosystèmes dans leur globalité.

Afin de garantir l'efficacité des actions de protection et de gestion, les « solidarités » doivent pouvoir être appréhendées en lien avec les espaces naturels du parc national autour du cœur (AA, AMA) et, à plus grande échelle, en lien avec les Trames Verte, Bleue et « Bleue marine ».

Mesure partenariale 2 : Compenser la discontinuité écologique des réseaux routiers

"Dans un souci global de restauration des continuités écologiques partout où c'est possible (et souhaitable compte tenu des espèces invasives potentielles), en cohérence avec les politiques nationales (Trame Verte et Bleue), des études seront menées en partenariat avec les maîtres d'ouvrage concernés pour caractériser le potentiel de franchissement et déterminer les aménagements à prévoir. "

pages 65 ,66 et 69

Référence ID de l'article : #1686

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-10-18 14:42